



9

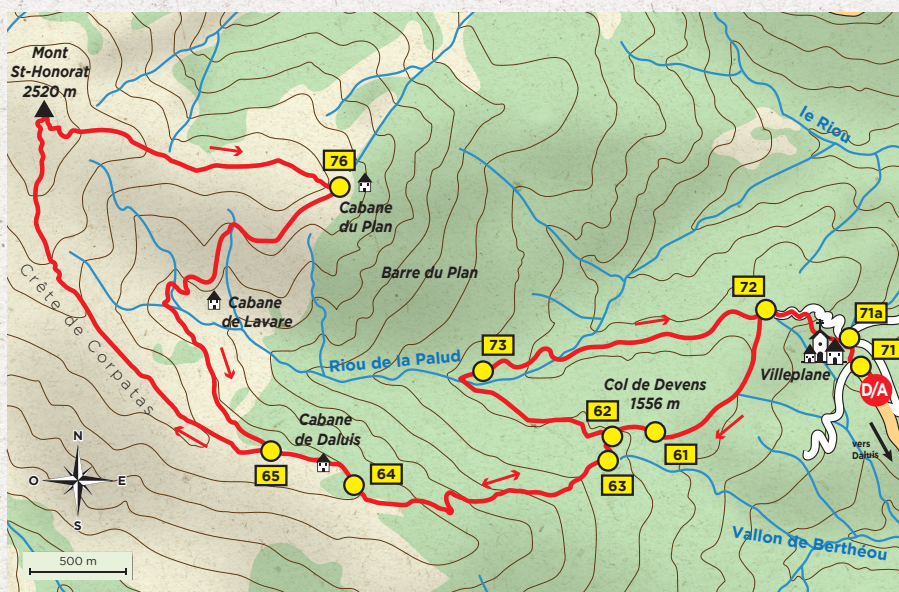
CIRCUIT DU MONT ST-HONORAT Au départ du hameau de Villeplane (1 215 m)



En raison d'une importante dénivelée, c'est aux marcheurs confirmés qu'est réservé cet itinéraire vers le Saint-Honorat depuis le charmant hameau de Villeplane (1 215 m). La grande variété d'ambiances traversées, se retrouve notamment dans le contraste que trouvera le randonneur entre la fraîcheur du sous-bois de mélèzes et la montée jusqu'aux quartiers d'alpages au milieu desquels émergent de gros blocs de grès d'Annot. Ces rochers se retrouvent sur la plupart des cimes voisines à l'approche du sommet sous la forme d'un chaos géologique fait de blocs superposés aux formes torturées, oscillant parfois légèrement sous le poids du marcheur. Le rituel du tour d'horizon sommital vaut à lui seul l'ascension et embrassera par temps clair la remarquable ligne de crête qui fuit vers le nord-ouest en direction des pics neigeux de l'Oisans, les montagnes calcaires du Haut Verdon, le Viso, l'Argentera, et les Préalpes du Sud. A noter que l'activité pastorale très présente sur ce secteur demande un strict respect de la tranquillité des troupeaux.

Itinéraire

De la place du hameau de Villeplane (b.71), traverser les maisons en montant vers le nord jusqu'à une intersection (b.71a) ; prendre à gauche pour passer à proximité du réservoir d'eau, et sortir sur une piste en terre qu'il faut suivre sur la gauche pendant 400 m jusqu'au sentier (b.72). S'élever sur ce dernier jusqu'au col de Devens (1 498 m - b.61) qu'on traverse pour rejoindre l'itinéraire Sauzé-Daluis (b.62). Continuer vers le sud jusqu'à la balise 63 et emprunter sur la droite le sentier pour gravir un long travers dans un versant raide et boisé où quelques mélèzes rescapés du petit âge glaciaire et vieux d'un demi-millénaire attireront le regard. Atteindre la crête (b.64) pour traverser vers la cabane de Daluis (2 083 m - b.65) et rejoindre par la crête de Corpatas souvent occupée par une « couche » de moutons, la zone d'éboulis sommitale. Le sommet géographique du Saint-Honorat est la pointe la plus au nord qu'on atteint par un large couloir de 20 m en versant ouest que l'on grimpe avec prudence. Retour par le même itinéraire, ou pour les plus aguerris, par la crête Est que l'on rejoint après être redescendu du sommet jusqu'au collet sur la droite ; de là traverser au mieux la zone d'éboulis chaotique en visant la croupe arrondie qui plonge vers le sud-est et qui permet, sans avoir un sentier bien marqué, d'atteindre la cabane du Plan (b.76). Prendre à droite le sentier qui part à flanc en légère descente pour longer la rive gauche du vallon, avant de le traverser



(1 380 m) juste au-dessus de la cabane de Lavare. L'itinéraire coupe le versant opposé par un tracé qui remonte régulièrement pour rejoindre la crête (b.65) et l'itinéraire emprunté à l'aller jusqu'au Col de Devens via les balises 64, 63 et 62. Rentrer au hameau en prenant à gauche pour traverser une première fois le vallon du Riou (b.72) puis une seconde fois avant de rejoindre la piste du captage de la Palud qui ramène à Villeplane (balises 72, 71a et 71).

Caractéristiques de la randonnée

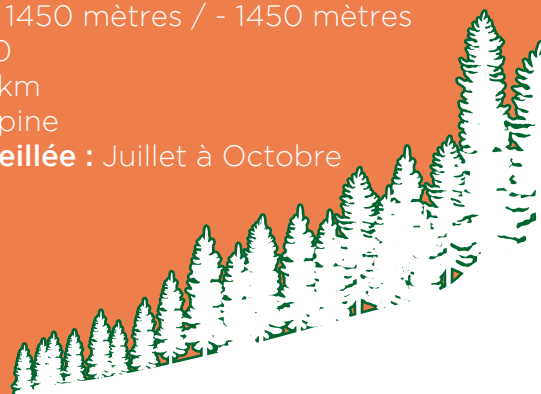
Dénivelée : + 1450 mètres / - 1450 mètres

Durée : 7 h 30

Distance : 18 km

Difficulté : Alpine

Période conseillée : Juillet à Octobre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.